

La poudrière algérienne

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_poudriere_algerienne-fr-b2e2e163-ba95-48ad-bb98-15c3708dd900.html

Date de dernière mise à jour: 01/03/2017



La poudrière algérienne

L'Algérie, annexée à la France depuis 1834 et constituée en départements français, est considérée comme une partie inaliénable du territoire national. Or, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie connaît de nombreuses manifestations nationalistes et indépendantistes. En effet, l'existence d'une forte minorité de colons européens (1 million sur 9 millions d'habitants en 1954) farouchement opposés à la création d'une république algérienne musulmane empêche l'émergence de toute solution à l'amiable.

À la Toussaint 1954, une trentaine d'attentats éclatent sur le territoire algérien. Il s'agit de la première action du Front de libération nationale (FLN). Peu à peu, le FLN et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN), se radicalisent et utilisent la guérilla et le terrorisme.

À partir de 1956, le gouvernement Guy Mollet, d'abord partisan d'une politique de négociation, finit par renforcer son action militaire en Algérie: il y envoie un contingent de plus de 400 000 soldats. Militairement, la France l'emporte, mais elle ne réussit pas pour autant à rétablir l'ordre. Au contraire, le soutien de la population algérienne au FLN se renforce.

Malgré les tentatives de la France de présenter la question algérienne comme un problème de police intérieure, l'internationalisation du conflit ne cesse de croître. Les relations avec les États arabes deviennent de plus en plus tendues et les offensives diplomatiques des pays afro-asiatiques obligent le gouvernement français à justifier sa politique algérienne devant l'assemblée générale des Nations unies.

En France, le gouvernement est paralysé. Les dépenses militaires creusent le déficit budgétaire et les difficultés financières s'aggravent. Finalement, l'impuissance de la IV^e République à rétablir l'ordre en Algérie aboutit à l'effondrement du régime. Les émeutes du 13 mai 1958 à Alger des partisans de l'Algérie française aboutissent au retour au pouvoir du général de Gaulle. Il est considéré comme le seul homme susceptible d'éviter la guerre civile et de restaurer l'unité nationale.

Or, face au gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), créé par le FLN le 19 septembre 1958, le général de Gaulle se rend peu à peu compte que rien n'est possible sans négociations avec le FLN. Le 16 septembre 1959, il amorce un premier pas décisif en se prononçant pour les droits des Algériens à l'autodétermination. Dans un discours décisif, de Gaulle propose trois voies entre lesquelles les Algériens devront choisir: sécession, francisation ou association. Le général espère sans doute que les Algériens choisiront non la solution de l'indépendance, mais celle d'une Algérie associée à la France qui garderait ses prérogatives sur l'économie, l'enseignement, la défense et les affaires étrangères.

Le 8 janvier 1961, 75 % de l'électorat français approuvent par référendum l'autodétermination des Algériens. L'opinion publique, initialement favorable à la guerre, opte désormais pour la paix. Deux mois plus tard, le gouvernement annonce l'ouverture des pourparlers avec le GPRA. Le 11 avril 1961, le général de Gaulle justifie, lors d'une conférence de presse, le désengagement de la France en Algérie pour des raisons économiques.

Or, les militants de l'Algérie française, qui ont porté de Gaulle au pouvoir, se sentent trahis. La colère se traduit par des crises politiques, des insurrections et des coups de force. Déjà en janvier 1960, des militants déclenchent une semaine d'émeutes, la «semaine des barricades». Puis, en avril 1961, quatre généraux (Challe, Salan, Zeller et Jouhaud) veulent réitérer le coup du 13 mai 1958, mais cette fois contre de Gaulle. Le putsch militaire d'Alger échoue devant le refus du contingent et de l'opinion publique de se rallier aux généraux.

Les militants de l'Algérie française créent alors l'Organisation armée secrète (OAS), un mouvement terroriste civilo-militaire, s'appuyant notamment sur une partie de la population européenne

d'Algérie et une partie de l'armée pour lutter contre l'indépendance de l'Algérie. Entre 1961 et 1963, l'OAS organise une série d'attentats en France et en Algérie.

Mais ces actions n'empêchent pas la signature, le 18 mars 1962, des accords d'Évian entre le gouvernement français et des représentants du FNL. Ces accords donnent la souveraineté à l'Algérie, Sahara compris. La France obtient le maintien de ses troupes pendant trois ans ainsi qu'une coopération franco-algérienne, protégeant les intérêts économiques de la France, notamment dans le domaine du pétrole.

Un double référendum conforte ces décisions. Le 8 avril 1962, les électeurs français approuvent à plus de 90 % les accords d'Évian. Le 1^{er} juillet 1962, 99,7 % des Algériens se prononcent en faveur de l'indépendance de leur pays.

L'indépendance devient effective le 3 juillet 1962. Le 4 juillet, Ahmed Ben Bella s'installe à Alger en qualité de président de la nouvelle république. Pour coïncider avec la date du traité de capitulation du Dey Hussein en 1830, l'indépendance est proclamée en Algérie le 5 juillet 1962.

Pendant l'été 1962, des centaines de milliers de Français d'Algérie, les pieds-noirs, quittent précipitamment l'Algérie et retournent en France.